V.A.E

Validation des Acquis de l'Expérience

Qu'est ce que la VAE ?

La Validation des Acquis de l'Expérience permet d'obtenir, sur décision d'un jury, un diplôme, un titre ou certificat de qualification.

Deux parcours sont possibles :

- Parcours sur la base d'une expérience professionnelle
- Parcours mixte : expérience professionnelle et formation

OBJECTIFS :

Valider, par la démonstration de son expérience, un diplôme inscrit au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) :

- Validation totale du diplôme visé.
- Validation partielle du diplôme visé par une ou plusieurs blocs de compétences.

PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS :

Toute personne en emploi ou en demande d'emploi ayant acquis une expérience professionnelle continue ou non, en rapport avec le diplôme visé.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUE ET D'ACCOMPAGNEMENT :

Les étapes de la VAE :

1. Définition du projet : information, conseil, choix du diplôme.
2. Recevabilité : dépôt du dossier de recevabilité
3. Accompagnement VAE : aide à la constitution du dossier de validation.
4. Envoie du dossier de validation à la D.R.A.A.F
5. Validation : partielle ou totale par le jury

L'accompagnement VAE se déroule en présentiel ou en distanciel, suivant les points énoncés ci-dessous :

- Prise de rendez-vous avec l'accompagnateur VAE, adaptés au besoin du candidat
- Accompagnement à la rédaction du dossier de validation :
  - Aide à la lecture du dossier de validation
  - Aide à la rédaction
- Préparation à l'entretien oral du jury

AGRICAMPUS HAUTES-ALPES
127 Route de Valserres - 05000 Gap
legta.gap@educagri.fr
Tél : 04 92 51 04 36

V.A.E
Validation des Acquis de l'Expérience

DIPLOME VISÉS :

Tous les diplômes : titres, certificats de qualification professionnelle inscrits au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles) : CAP, BP, BP, BAC PRO, BTS, CS.....

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

- Evaluation du dossier de validation
- Passage devant un jury formé à la pratique d'évaluation en VAE

Le jury peut valider partiellement, totalement ou invalider le diplôme.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Prendre rendez-vous avec l'accompagnateur VAE pour le positionnement
- Compléter le dossier de recevabilité
- Envoyer le dossier de recevabilité aux instances concernés par le diplôme préparé

INFORMATIONS FINANCEMENT :

Forfait d'accompagnement : 1500€

Plusieurs formules d'accompagnement sont possibles, nous consulter pour plus de renseignements.

L'accompagnement peut être financé par différents organismes (France Travail, CPF, VIVEA, Région SUD...) suivant le statut de candidat.

DURÉE DE L'ACCOMPAGNEMENT :

Accompagnement individuel en fonction du projet professionnel.

LIEU :

CFPPA de l'Agricampus des Hautes-Alpes
127 route de Valserres
05000 GAP

CONTACTS :

Accompagnatrice VAE
Liliana MAZET
Liliana.mazet@educagri.fr
Tél : 04 92 51 04 36

RÉFÉRENTE HANDICAP :

Margaux VINCENT
Margaux.vincent@educagri.fr